VANVEY infos

Bulletin d'informations du Conseil Municipal de Vanvey Décembre 2015

MAIRIE DE VANVEY
Rue des Ponts
21400 VANVEY
Tél. 03 80 81 83 54
Email : mairie.vanvey@wanadoo.fr
Maire 06 85 08 72 60
Email : ivp.pao@orange.fr
Site : www.vanvey.fr

Secrétariat de Mairie
LUNDI 17h - 18h
JEUDI 16h - 18h
VENDREDI 17h - 19h

Agence Postale
LUNDI 14h - 18h
MERCREDI 8h - 12h
JEUDI 14h - 18h
SAMEDI 9h - 12h

Syndicat Intercommunal des Eaux de Combe Noire
Jean-Jacques BRICHE
06 56 82 30 95

Bulletin d'information diffusé aux habitants de la commune.
Rédaction : Mairie de Vanvey
Responsable de la Publication : Philippe VINCENT
Impression : Mairie

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Phillippe VINCENT, *Maire*
Nathalie CAILLETET, *1ère Adjointe*
Hervé VIEULES, *2ème Adjoint*
Jean-Marie POURCELOT, *3ème Adjoint*
Jean-Jacques BRICHE, *Conseiller*
Hélène COLLIN, *Conseillère*
Paule FONQUERNIE, *Conseillère*
Cindy JOLY, *Conseillère*
Emeric ROGER, *Conseiller*
Patrice ROMANEL, *Conseiller*
Séverine VINCENT, *Conseillère*

Secrétariat de Mairie
FERMETURE
du 24 décembre au 3 janvier inclus
ouverture exceptionnelle le 31 décembre 2015
de 14h00 à 15h30
pour inscriptions sur les listes électorales

Agence Postale Communale
FERMETURE
du 24 au 31 Décembre 2015

Edito

Chères Vanvéennes, ChersVanvéens,

A l'approche de la fin d'année, vous trouverez dans ce bulletin, l'actualité du dernier semestre 2015 à Vanvey.

Avant de détailler l'activité communale, je me dois de reprendre l'actualité nationale et de revenir sur les attaques terroristes qui ont endeuillé notre pays le 13 novembre 2015.
Une nouvelle fois la France a été frappée. Le terrorisme a fait couler les larmes de millions de français et notre pays a été atteint dans ses valeurs que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.
Restons vigilants et unis, nous devons faire face devant cette menace même dans nos campagnes.

Depuis le dernier bulletin de juillet, beaucoup d'événements ont marqué notre vie quotidienne.
Le principal étant la mise en application d'une loi qui a fait "couler beaucoup d'encre" et fait "parler" même au delà de nos limites communales. Vous l'avez tous compris, je parle de cette action qui nous a privé du charme qu'est la rivière de notre cher pays. Dans les médias locaux et régionaux, notre commune et d'autres communes du châtillonnais ont fait l'objet de nombreux articles et reportages. Des élus (Sénateurs, Conseiller Départemental, Maires) ont fait le relais de nos préocupations dans les plus hautes instances du pays, des associations et des particuliers ont soutenu nos actions. Ce fut un travail de longue lutte qui se continue encore actuellement. Je regrette seulement que tous n'ont pas suivi à l'unisson nos actions.

D'autres décisions ont du être prise en relation avec ce fait important et les conditions météorologiques de cet été (tir du feu d'artifice annulé, arrosage très limité du fleurissement,...).

Mais d'autres manifestations ont connu un réel succès, démontrant que notre commune reste une commune vivante.
Sachez que nous restons avec toute l'équipe municipale à votre écoute, et qu'aujourd'hui en leurs noms, et avant même la nouvelle année je vous souhaite de bonnes fêtes.

Philippe VINCENT
Maire

Cérémonie des Voeux 2016

Le Maire, les Adjoints et Conseillers Municipaux vous convient à la cérémonie de voeux 2016

Vendredi 15 Janvier 2016 à 19h00

Salle Espace Rencontres et Loisirs

Nous clôturerons la soirée par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

OBJETS TROUVÉS

Divers objets ont été trouvés sur le territoire communal (Canne, Clés, écharpe, gilet...).
A réclamer aux horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie.

Info brève - Info brève

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT a effectué une visite du village le vendredi 3 Juillet 2015.

AFIN DE RÉALISER DE NOUVEAUX MASSIFS OU DE FLEURIR LES RUELLES. SI VOUS DEDOUBLEZ DES PLANTES CHEZ VOUS ET QUE VOUS SOUHAITEZ VOUS EN SÉPARER, PENSEZ À NOUS LES TRANSMETTRE, ELLES PRENDRONT PLACE DANS LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS.

MERCI

Visite en présence de :
Philippe Vincent, Jean-Marie Pourcelot, Patrice Romanel, Séverine Vincent et Frédéric Joly (excusée : Hélène Collin)

Projets à réaliser :
- Jardin Public derrière la Mairie, démontage du mur fragilisé et récupération des pierres et encadrement de porte pour aménagement du Verger Conservatoire (cet emplacement pourrait devenir Square du 19 Mars 1962)
- Allée des promenades (sol pierre)
- Ruelle Bricot angle propriété Tixier (aménagement fleuri)
- Bande enherbée rue des Vergers en jachère fleurie
- Aménagement de l'espace devant l'entreprise Largy
- Monument aux Morts continuation des plantations de plantes vivaces
- Massif fleuri et herbacé ruelle Saint Augustin
- Massif sous les chaînes Place de la Mairie (mise en conformité aux normes handicapés) création d'une place handicapé et réaménagement du massif fleuri.

Autres points à voir :
- Curage des buses sous la rue du Merdant
- Stationnement des véhicules sur les promenades
- Trottoir de Mme Kencker
- Taille des arbustes le long du bief (propriété M. Richardière)
- Maison à risque rue Basse (avant demande d'etat de mise en péril)
- Trompe l'oeil sur la grande porte de M. Leroy
- Enlèvement des anciens panneaux d'affichage sur l'église.

Réunion du Conseil Municipal de Vanvey du Vendredi 25 Septembre 2015

Présents : Philippe Vincent, Nathalie Cailletet, Hervé Vieulès, Jean-Jacques Briche, Cindy Joly, Emeric Roger, Séverine Vincent.
Absents : Hélène Colin (a donné pouvoir à Séverine Vincent), Paule Fonquernie (a donné pouvoir à Hervé Vieulès), Jean-Marie Pourcelot, Patrice Romanel.

La séance est ouverte à 20h00

Secrétaire de séance : Mme Séverine Vincent

Lecture est faite par le Maire du Procès Verbal du Conseil précédent, qui ne fait l'objet d'aucune remarque.

1) Décision modificative du budget communal année 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de modifier le budget communal de l'année 2015 de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement
7713 : libéralités reçues **+ 1500,00 €uros**
Dépenses de fonctionnement
6411 : Personnel titulaire **+ 1500,00 €uros**

2) Destination des coupes Exercice 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
Sollicite l'inscription à l'Etat d'Assiette 2016 de coupes non réglées :
- Ajournement de la coupe n°13 pour un passage ultérieur en coupe
- Suppression de la coupe n°34, 68, 119

Décide la destination des coupes réglées et non réglées n°5, 6, 33, 45, 46, 57, 60, 65, 70, 104b, 132, 134 de la forêt communale inscrites à l'Etat d'Assiette de l'exercice 2016.
1) La vente par les soins de l'ONF des coupes n°5, 6, 33, 45, 46, 57, 60, 65, 70, 104b, 132, 134 de la forêt communale inscrites à l'Etat d'Assiette de l'exercice 2016. Et la délivrance en 2016 du taillis, des houppiers et petites futaies aux affouagistes des coupes 57, 60, 70.
Nomination des garants pour l'exploitation de la partie délivrée des coupes.
L'exploitation de ces parties délivrées sera effectuée par les affouagistes après partage, sous la responsabilité de trois garants dont les noms suivent :
- Xavier Cailletet
- Jean-Claude Mancini
- Philippe Weinert

Le partage de l'affouage sera réalisé par feu(par ménage ou par chef de famille).
Montant de la taxe d'affouage : 65,00 €uros
La commune ne demande pas le concours de l'ONF pour le lotissement des coupes délivrées ci-dessus.
Délais à respecter dans les coupes affouagères :
Conformément au règlement d'affouage, ils sont fixés comme suit :
- Abattage du taillis et des petites futaies : 15 avril 2016
- Vidange du taillis et des petites futaies : 30 septembre 2016
- Façonnage des houppiers : 15 avril 2016
- Vidange des houppiers : 30 septembre 2016

Faute pour les affouagistes d'avoir respecté le délai ci-dessus, ils seront considérés comme ayant renoncé à leur lot d'affouages (loi 4-12-1985).

3) Modification des status de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

Considérant la délibération du 16 juillet courant, par laquelle le conseil Communautaire a donné un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, considérant la teneur de la modification statutaire envisagée (Ajout d'une compétence économique, dans le but d'aider aux développements, à l'installations... d'entreprises du Châtillonnais).
Considèrant que conformément aux dispositions des articles L.5211-5 et 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette modification est soumise à l'avis de l'organe délibérant des communes membres de la CCPC.
Le conseil municipal après en avoir délibéré :
- Accepte les modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, selon le projet exposé.

Les sujets étant clos, la séance est levée à 21h30.

Réunion du Conseil Municipal de Vanvey du Vendredi 27 Novembre 2015 à 20h00

Présents : Philippe Vincent, Nathalie Cailletet, Hervé Vieulès, Paule Fonquernie, Emeric Roger, Patrice Romanel, Séverine Vincent

Absents : Jean-Jacques Briche (a donné pouvoir à Hervé Vieulès)
Cindy Joly, Hélène Collin, Jean-Marie Pourcelot.

La séance est ouverte à 20h00

Secrétaire de séance : M. Hervé Vieulès

Lecture est faite par le maire du Procès Verbal du Conseil précédent, qui ne fait l'objet d'aucune remarque.

1) Clôture du budget Zone Artisanale

La Trésorerie de Châtillon-sur-Seine a demandé à la commune la clôture du budget de la zone artisanale créé le 16 Mars 2009, qui devait servir à la vente et à la viabilisation des parcelles de la Zone Artisanale. Le budget étant resté inopérationnel, il n'y a pas lieu de le conserver. Cette clôture n'empêchera pas la vente d'éventuelles parcelles.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

2) Délibération demandée par le SICECO

Le Président du SICECO a demandé aux communes adhérentes de délibérer pour demander au Préfet l'absorption par le SICECO du SIERT (syndicat de Plombière-Les-Dijon). Le fonctionnement des deux syndicats étant complétement différent, il n'est pas de la responsabilité de la commune de Vanvey de décider pour les communes adhérentes au SIERT.

Le délibéré est rejeté par 6 voix contre et 2 abstentions.

3) Travaux Forêts 2016

La commission Forêt a validé le devis pour la réalisation des travaux forestiers présenté par l'ONF.

Le montant du devis pour les travaux sur la forêt communale indivise de Vanvey/Villiers-le-Duc en 2016 est de : **11289,07 €uros HT**.

Les travaux sur la parcelle 136 étant subventionnable par le Conseil Régional à hauteur de 40% (montant des travaux avant subvention : 8568,38 €uros HT)

L'ONF réalisera le dossier de demande de subvention.

La délibération concernant les travaux est votée à l'unanimité.

(Cette délibération devra être prise également par la commune de Villiers-le-Duc)

4) Tarifs des concessions au Cimetière de Vanvey/Villiers-le-Duc

Après le très bon travail de recensement réalisé par Hervé Vieulès et suite aux annonces faites dernièrement, le conseil muncipal devait délibérer sur la mise en application d'une nouvelle tarification des concessions au cimetière.

Il était rappelé que ces tarifs n'avaient pas été remis à jour depuis très longtemps, d'où un décalage entre ce tarif et les coûts que doit supporter la commune pour l'entretien du cimetière et des tombes...(Par exemple, la relève d'une tombe abandonnée est à la charge de la commune et coûte environ 300 €uros). Le Maire a demandé les tarifs pratiqués par les communes aux alentours afin de s'aligner au mieux et d'établir une grille tarifaire. *"Ces tarifs n'ont pas l'objectif de faire du chiffre sur les défunts ; mais seulement d'équilibrer les dépenses et les recettes sur ce poste"* dixit M. le Maire.

Ce tarif sera applicable aux nouvelles concessions après délibération (et devra faire l'objet de la même délibération par le conseil de Villiers-le-Duc).

Concernant le règlement des concessions répertoriées comme non réglées, le tarif ancien s'appliquera, et le règlement sera demandé par courrier aux propriétaires ou ayant droit.

Concernant toutes les demandes écrites reçues en Mairie (Vanvey et Villiers-le-Duc) à ce jour et n'ayant pas été enregistrées par le secrétariat ; elles bénéficieront sur justificatif de ce même tarif.

Tarifs au 1er Juillet 2015 et après validation du Conseil de Villiers-le-Duc

Tarif pour les sépultures traditionnelles	Tarif pour le futur columbarium
Pour 15 ans : 150 €uros	Pour 15 ans : 200 €uros
Pour 30 ans : 280 €uros	Pour 30 ans : 350 €uros
Pour 50 ans : 500 €uros	Pour 50 ans : 600 €uros
Pour 50 ans x2 : 900 €uros	Pour 50 ans x2 : 1100 €uros

La délibération concernant les nouveaux tarifs est votée à l'unanimité.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Protégez votre domicile
- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

En cas d'absence
- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donner l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'operation "Tranquilité vacances". Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage
- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, la brigade de gendarmerie. Déposez plainte (munissez vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne *(www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)*
- Protégez les traces et les indices.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr

Appelez le **17**

INFO...INFO...INFO...

LE 5 AVRIL 2016 LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TÉLÉSPECTATEURS?
QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL?

A partir d'avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD.

Le passage à la TNT HD se fera en une nuit, du 4 au 5 avril, sur toute la France Metropolitaine.

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site www.recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel 0970 818 818

(prix d'un appel local)

Suite compte rendu conseil municipal du Vendredi 27 Novembre 2015

5) Travaux de Voirie

Le Maire a demandé suite à une offre du SIVOM des devis concernant la réfection des portions de route dégradées sur le territoire communale.
Allée de Saint-Phal (2,7 km pour 53170 €uros), Route des Etangs (4,8 km pour 55380 €uros), Chemin de la Forge (7210 €uros), affaissement Route des Etangs, entre le croisement et la maison Devaux (3232,50 €uros).
Deux de ces devis étant hors de portée financière pour la commune, les deux autres n'étant pas une priorité décidée par le conseil, seul le devis concernant la réfection du Chemin des Vergers (13240 €uros) a été retenu.
Une subvention du SIVOM sera accordée (environ 5000 €uros), le reste sera autofinancé sur le budget communal.
La proposition est votée à l'unanimité.

6) Travaux d'accessibilité des locaux communaux

La commune se doit, d'ici la fin de l'année 2015 de fournir un plan avec devis, afin de faciliter l'accessibilité des locaux de la commune (sous peine d'amende de 1500 €uros). Cette mesure concerne les locaux de la Mairie, l'Agence postale, le local des aînés, l'église et la chapelle Saint-Phal.
Un cabinet d'architecte a été mandaté et réalise les métrages et l'étude de réalisation pour un montant de 900,00 €uros.
Une fois, l'étude terminée, des devis aux entreprises seront demandés.
Compte tenu du coût induit, des demandes de dérogation seront faites, et la solution minimale sera réalisée (projet d'aménagement d'une place de parking handicapé devant la mairie avec borne d'appel et avec un poste informatique portable dans le local des aînés).

7) Elections régionales

Le bureau de vote sera déplacé à compter de ce scrutin dans le local des aînés, pour raison d'accessibilité.

8) Questions diverses

- La commune de Vanvey fournira une douzaine de tables d'école au Pôle Scolaire des Deux Rivières (tables en stock dans la salle de la bibliothèque).
- Le Maire et Nathalie Cailletet se rendront à la prochaine réunion du SIVU pour finaliser la sortie de la commune de Vanvey
- La Société SCHMIT TP et Emeric ROGER se portent acquéreur de bâtiments de l'ancienne société GMT (bâtiments dans la zone de la Creuse et bâtiments au delà de la voie ferrée.
- Après un rendez-vous avec Mme Py. Le maire informe le conseil que la validité de la licence IV du café de Vanvey arrive à échéance au cours de l'année 2016. Si le café n'est pas vendu ou repris avant cette date la commune envisagera le rachat de cette licence, afin de la préserver dans la commune pour une éventuelle réouverture d'un établissement. Le Maire se rapprochera des services concernés pour en connaître la valeur. En parallele et après accord avec la propriétaire Hervé Vieulès a fait paraître sur le site de la commune une annonce de vente.
- Le Maire informe qu'il souhaite régulariser la vente de parcelles appartenant à la commune et occupées par des particuliers.
- Une famille albanaise avec des enfants va être logée à La Forge par M. et Mme Fonquernie. La commune a fait les démarches pour que les enfants puissent être scolarisés et bénéficient du transport scolaire. Le Maire précise qu'aucune subvention spécifique n'est accordée par la commune à cette famille

Les sujets étant clos, la séance est levée à 22h30.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

212 inscrits

1er Tour : 106 Votants - 105 exprimés

Liste Front National : 33
Liste UPR : 0
Liste La Région en Grand : 31
Liste Alliance Ecologiste Indépendante : 1
Liste Les écologistes de Bourgogne-Franche-Comté : 1
Liste L'Alternative à Gauche : 5
Liste Lutte Ouvrière-Faire entendre le camp des travailleurs : 2
Liste Debout la France : 8
Liste 3 Millions de raisons : 2
Liste Notre Région d'avance : 18

1er Tour : 120 Votants - 113 exprimés

Liste Front National : 40
Liste La Région en Grand : 46
Liste Notre Région d'avance : 27

Syndicat des Eaux de Combe Noire

Visite du Captage Source de Combe Noire

Après un repérage le mercredi 9 Septembre, l'entretien a été effectué les samedis 12 et 30 septembre 2015. 19 dalles ont été soulevées. Pour 1/3 du captage aucun problème détecté car cette partie est pentue. Pour les 2/3 restant dont la pente est faible, la presque totalité des dalles soulevées ont montré que les canalisations en peirre étaient bouchées ("queues de renard" système racinaire d'arbre) ne permettant qu'un faible écoulement. La visite du captage doit se faire une fois par an, on peut supposer que la dernière doit être "relativement vieille"
Le débroussaillage des abords du captage a été affectué ainsi que le tronçonnage des arbres tombés sur le parcours. Le début du captage des sources a ainsi pu être jalonné.
Pour ces 2 journées nous avons compté sur la présence de :
N. Schmit, Ph. Vincent, J-J. Briche, R. Didier, J-M. Pourcelot, E. Roger, A. Beaumunier, G. Petit, H. Vieulès, S. Joly, H. Joly, G. Romanel, P. Romanel.

Il reste encore les Sources du Val Charbon à visiter. Des travaux sont prévus rapidement : remplacement de 2 tampons de regard de visite, maçonnerie du regard collecteur de Val Charbon.
Le 10 septembre , Véolia est intervenu à Combe Noire pour déboucher une canalisation se trouvant après la digue. Une "queue de renard" a été retirée , mais les Ets Godard ont du intervenir pour enlever le bouchon qui s'était formé.
Un courrier a été envoyé à Véolia afin de répertorier les fuites du réseau qui nous pénalisent tant dans le volume de production que dans le rendement minimum obligatoire demandé par le loi Grenelle. 65% en ce qui nous concerne, nous sommes à 65,8% en 2014.

Procédure Judiciaire

Nous attendons les conclusions de l'expert M. Bonnet. Suite à la réunion du 26 juin 2015 et à la mise en cause des sociétés UFT et SNJB. Il ressort que l'avocat de UFT va dans notre sens en affirmant que les malfaçons sont imputables à la Spie Batignolles Pétavit. Cette société a récemment tenté une approche de médiation pour clore le dossier en demandant que le Syndicat propose une enveloppe financière. Les membres du Syndicat y sont opposés, les désordres constatés sont réels et reconnus et les finances ne permettent aucune transaction amiable.

Assainissement

Après une période chargée en dépannages, le circuit fonctionne normalement.
la télésurveillance est toujours en panne et la société UFT n'interviendra plus avant la fin de la procédure. Entre temps, il faut faire avec, mais cette situation ne peut pas durer. Le tout à l'égout demande un suivi régulier, apporté par des gens compétents. Un entretien et réparation des installations de la station d'épuration sont à prévoir.
Bien entendu cela a un coût et le syndicat n'a pas d'autre revenu que ceux que vous connaissez. Chaque perte d'abonné est forcément un manque de recette et nous sommes dans ce cas de figure.
Malgré les nombreuses économies réalisées, une augmentation des tarifs n'est pas exclue.
Un courrier sera envoyé aux Mairies de Vanvey et Villiers-le-Duc afin de trouver avec le Syndicat des solutions permettant de limiter cette augmentation éventuellement grâce à des participations spontanées.
Pourtant, même si nous trouvons le prix de l'eau trop cher, sachons que nous sommes dans le moyenne départementale de 3,45 €uros le M³.

Le Président
Jean-Jacques BRICHE

Manifestations, cérémonies et événements à Vanvey

Sortie au Parc animalier Le Pal
organisée conjointement par l'Amicale des Aînés et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Dimanche 29 Novembre 2015
MARCHÉ DE NOËL
DE L'ASSOCIATION L'ATELIER DES PETITES CROIX,
à la Salle Espace Rencontres et Loisirs

Vendredi 11 Décembre 2015
Grande soirée pour le Marché de Noël du pôle scolaire des Deux Rivières.
Avec un spectacle des enfants et beaucoup d'exposants venus présenter leurs créations et autres produits pour les fêtes de fin d'année.

Manifestations, cérémonies et événements à Vanvey

13 Juillet 2015, sous la Rotonde des Pompiers sur le jeux de quille, pour le bal et la buvette.

14 Juillet 2015,
Jeux pour petits et grands,
un moment de convivialité,
pour la Fête Nationale

Un don de 55,00 €uros,
a été remis
au CCAS de la commune
par l'Atelier des Petites Croix
qui a réalisé ce jour des gauffres
durant tout l'après-midi.

Concert en la Chapelle Saint-Phal
Samedi 11 Juillet 2015
avec Helena Mercier-Menachemoff au Chant,
et Dana Howe au Luth et Théorbe.
Concert de très grande qualité musicale,
organisé par
l'Association des Amis de Saint-Phal, toujours
dans le but de recueillir des fonds pour la
restauration des enduits et badigeons interieurs
de l'édifice.

Manifestations, cérémonies et événements à Vanvey

Photo le Châtillonnais et l'Auxois

FOIRE AUX PUCES-VIDE GRENIER
Dimanche 2 Août 2015
organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vanvey.
Une nouvelle réussite pour cet événement annuel.

Mariage de Gregoir Donker et Yuan Cai le 11 Août 2015

FÊTE DU VILLAGE
Marché Gourmand et Repas Champêtre du 15 Août 2015.
Malgré la pluie du matin, qui a découragé les visiteurs du marché Gourmand, l'équipe de bénévoles a une nouvelle fois profité de l'excellente préparation de la manifestation, pour recevoir les quelques 120 convives sur la place du jeu de quille. Après un repas réalisé principalement avec des produits locaux et fournis par des artisans châtillonnais, la fin de journée s'est terminée par une tombola ayant fait beaucoup d'heureux et le traditionel jeu de quilles.
L'Association des Amis de Saint-Phal porteuse du projet a effectué un don au CCAS de la commune d'un montant de 400,00€uros.

29 Août 2015
CONCOURS DE PÉTANQUE
organisé par l'ESVO

"Un samedi chaud comme il y en a eu beaucoup cette année 2015.
Tout près du lavoir de Vanvey. Lavoir reconnu comme emblème du Châtillonnais, faisant partie du circuit des Lavoirs du Châtillonnais.
34 doublettes se sont affrontées amicalement et c'est un local : Patrice Romanel avec Cathy Maeren qui l'ont emporté.
Mais qu'est ce qu'un lavoir sans eau?
Mais qu'est-ce qu'un lavoir sans eau :
un terrain pour jouer à la pétanque !!!!"

Marcel Vernevaut, Président de l'ESVO

Manifestations, cérémonies et événements à Vanvey

REMISE DE L'ORDRE DE CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE
à M. Dominique CECCONI par Rémi DELATTE, Député de la Côte d'Or.
En présence de Hubert Brigand, Conseiller Départemental et Maire de Châtillon-sur-Seine,
Patrick Molinoz, Maire de Venarey-Les Laumes,
Philippe Vincent, Maire de Vanvey

Son Ami Christian Ladrée a retracé la carrière de Dominique Cecconi en ces mots,
"Toutes ces opérations, tu les inities parce que tu considères qu'on peut vivre au village malgré les difficultés et les problèmes économiques."
Il fut salué par la nombreuse assistance, représentants de la fillière bois, famille et amis.

72ÈME ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DU MAQUIS DE SAINTE-MARIE
Inauguration d'un panneau retrançant la bataille du Maquis et les actions des Maquis du Châtillonnais.
Cette réalisation a été possible grace au concours des bénévoles de ASR et du Comité de Sainte-Marie des participations techniques de M. Pierre Brion, Nicolas Schmit et Philippe Vincent.

FÊTE DE LA SAINTE-BARBE DU CPI DE VANVEY
le Samedi 19 Décembre 2015

Visite au Conseil Départemental de la Côte d'Or
Juin 2015